

Nombre de délégués en exercices	25	L'an Deux Mil Vingt-quatre, le 2 avril, le Comité Syndical du Syndicat des Bassins Argenton, Izone et Son-Sonnette, dûment convoqué, s'est réuni à la salle des fêtes Paul Vignaud à Saint-Laurent-de-Céris, sous la présidence de Monsieur DUBUISSON Pascal.
Présents	14	
Votants	15	
Date de la convocation	21/03/2024	

<b>Objet : Convention d'acquisition de données topographiques dans le cadre du PPG 2024-2033 avec Charente-Eaux</b>	Pour	15
	Contre	0
	Abstention	0

REPRÉSENTANTS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE CHARENTE-LIMOUSINE								
TITULAIRES - NOM Prénom	P	AE	A	SUPPLÉANTS - NOM Prénom	P	AE	A	
M. COURTOIS Yves	X			M. DUVERGNE Jean-François				X
M. BARBET Pascal		X		M. GAGNADOUR Benoît				X
M. BOINEAU Didier			X	M. DUFAUD Jean-Michel				X
Mme DERRAS Michèle			X	M. GODINEAU Thomas				X
M. DESVERGNE Manuel		X		Mme QUICHAUD Alexandra				X
M. DUBUISSON Pascal	X			Mme DUPONT Pascale				X
M. LEONARD Jean-Pierre	X			M. BLANCHIER Michel				X
M. MESNIER Jean-Claude			X	M. FONTANET Michel				X
M. PAGNUCCO Philippe	X			M. DUMAS-DELAGE Patrick				X
M. ROLLAND Dominique	X			M. MONY David				X
M. ROUSSEAU Aurélien	X			M. PORQUET Francis				X
M. SAVY Benoît			X	M. PINAUD Eric				X
M. SCHELLEKENS Benoît	X			M. DEMON Jean-Pierre				X
REPRÉSENTANTS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CŒUR DE CHARENTE								
TITULAIRES - NOM Prénom	P	AE	A	SUPPLÉANTS - NOM Prénom	P	AE	A	
Mme BIDENNE Suzanne	X			Mme FOUCHER Sylvie ( <i>ne vote pas</i> )	X			
Mme CHARRIERE Marie-Thérèse				M. POUPIN Freddy				X
M. DANÈDE Laurent			X	Mme ÉTIENNE Murielle				X
M. JEAN Yves	X			Mme PERRON Michelle				X
Mme RIOU Anne	X			M. LETELLIER Nicolas				X
Mme TOURE Eliane		X		Mme DELAILLE Isabelle				X
REPRÉSENTANTS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES VAL DE CHARENTE								
TITULAIRES - NOM Prénom	P	AE	A	SUPPLÉANTS - NOM Prénom	P	AE	A	
M. BALLON Gilbert			X	M. PICHON Bernard				X
M. DORFIAC Matthieu			X	M. LAFOND Cédric				X
Mme DUCLOUX Jacqueline		X		M. DEMAILLE Christophe				X
M. LHERAUD Jean-Louis	X			M. PARNEIX Jean-Claude	X			
M. MARTIN James	X			Mme MARTIN Hélène				X
Mme PERRIN Françoise			X	M. DINDINAUD Michel				X

<sup>2</sup> P : Présent

A : Absent

AE : Absent excusé

Secrétaire de séance

Mme Anne RIOU

AR Prefecture

016-200079184-20240402-02042024\_1-DE  
Reçu le 04/04/2024

## EXPOSÉ

Monsieur le Président expose aux membres du Comité Syndical que, dans le cadre de la mise en œuvre de son Programme Pluriannuel de Gestion des bassins versants de l'Argentor, de la Lizonne et du Son-Sonnette, le SBAISS doit préparer les travaux sur les cours d'eau du territoire qui seront réalisés en 2024. Pour ce faire, le SBAISS souhaite mandater Charente-Eaux pour la réalisation de relevés topographiques.

Considérant le besoin d'assistance du SBAISS et la possibilité pour Charente-Eaux de répondre à ce besoin, il est proposé de constituer un partenariat, sous la forme d'une convention, entre le SBAISS et Charente-Eaux dans le but d'acquérir des données topographiques.

Cette convention détaille les missions ainsi que leur coût.

Monsieur le Président demande au Conseil Syndical de se prononcer sur cette proposition.

## RESOLUTION

Où cet exposé et après en avoir délibéré, le Comité Syndical, à l'unanimité des membres présents, décide :

- d'autoriser le Président à signer la convention ainsi que toutes les pièces inhérentes à ce dossier ;
- d'inscrire les dépenses correspondantes au budget 2024.

Fait et Délibéré, les Jour, Mois et An que dessus,

Le Secrétaire de séance,  
Anne RIOU



Le Président,  
Pascal DUBUISSON



Acte rendu exécutoire  
Après dépôt en Sous-préfecture  
Le 04/04/2024  
Et publication ou notification  
Du 10/04/2024

AR Prefecture

016-200079184-20240402-02042024\_1-DE  
Reçu le 04/04/2024

Nombre de délégués en exercices	25	L'an Deux Mil Vingt-quatre, le 2 avril, le Comité Syndical du Syndicat des Bassins Argenton, Izone et Son-Sonnette, dûment convoqué, s'est réuni à la salle Paul Vignaud à Saint-Laurent-de-Céris, sous la présidence de Monsieur DUBUISSON Pascal.
Présents	14	
Votants	15	
Date de la convocation	21/03/2024	

<b>Objet : Approbation du compte de Gestion 2023</b>	Pour	15
	Contre	0
	Abstention	0

REPRÉSENTANTS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE CHARENTE-LIMOUSINE								
TITULAIRES - NOM Prénom	P	AE	A	SUPLÉANTS - NOM Prénom	P	AE	A	
M. COURTOIS Yves	X			M. DUVERGNE Jean-François				X
M. BARBET Pascal		X		M. GAGNADOUR Benoît				X
M. BOINEAU Didier			X	M. DUFAUD Jean-Michel				X
Mme DERRAS Michèle			X	M. GODINEAU Thomas				X
M. DESVERGNE Manuel		X		Mme QUICHAUD Alexandra				X
M. DUBUISSON Pascal	X			Mme DUPONT Pascale				X
M. LEONARD Jean-Pierre	X			M. BLANCHIER Michel				X
M. MESNIER Jean-Claude			X	M. FONTANET Michel				X
M. PAGNUCCO Philippe	X			M. DUMAS-DELAGE Patrick				X
M. ROLLAND Dominique	X			M. MONY David				X
M. ROUSSEAU Aurélien	X			M. PORQUET Francis				X
M. SAVY Benoît			X	M. PINAUD Eric				X
M. SCHELLEKENS Benoît	X			M. DEMON Jean-Pierre				X
REPRÉSENTANTS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CŒUR DE CHARENTE								
TITULAIRES - NOM Prénom	P	AE	A	SUPLÉANTS - NOM Prénom	P	AE	A	
Mme BIDENNE Suzanne	X			Mme FOUCHER Sylvie	X			
Mme CHARRIERE Marie-Thérèse				M. POUPIN Freddy				X
M. DANÈDE Laurent			X	Mme ÉTIENNE Murielle				X
M. JEAN Yves	X			Mme PERRON Michelle				X
Mme RIOU Anne	X			M. LETELLIER Nicolas				X
Mme TOURE Eliane		X		Mme DELAILLE Isabelle				X
REPRÉSENTANTS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES VAL DE CHARENTE								
TITULAIRES - NOM Prénom	P	AE	A	SUPLÉANTS - NOM Prénom	P	AE	A	
M. BALLON Gilbert			X	M. PICHON Bernard				X
M. DORFIAC Matthieu			X	M. LAFOND Cédric				X
Mme DUCLOUX Jacqueline		X		M. DEMAILLE Christophe				X
M. LHERAUD Jean-Louis	X			M. PARNEIX Jean-Claude	X			
M. MARTIN James	X			Mme MARTIN Hélène				X
Mme PERRIN Françoise			X	M. DINDINAUD Michel				X

<sup>2</sup> P : Présent

A : Absent

AE : Absent excusé

Secrétaire de séance

Mme Anne RIOU

AR Prefecture

016-200079184-20240402-02042024\_2-DE  
Reçu le 04/04/2024

Le Conseil syndical :

- Après s'être fait présenter le budget primitif 2023 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le Receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'Actif, l'état du Passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer.
- Après s'être assuré que le comptable a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2022, celui des titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qui lui ont été prescrites de passer dans ses écritures ;

**Le Comité Syndical après en avoir délibéré :**

- Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier 2023 au 31 décembre 2023 y compris celles relatives à la journée complémentaire,
- Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2023 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires,
- Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives,

**Déclare, à l'unanimité des membres présents, que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2023 par le comptable, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.**

Fait et Délibéré, les Jour, Mois et An que dessus,

Le Secrétaire de séance,  
Anne RIOU



Le Président,  
Pascal DUBUISSON



Acte rendu exécutoire  
Après dépôt en Sous-préfecture  
Le 04/04/2024  
Et publication ou notification  
Du 10/04/2024

AR Prefecture

016-200079184-20240402-02042024\_2-DE  
Reçu le 04/04/2024

**SYNDMC BASS ARG IZ S SONNETTE  
BUDGET PRINCIPAL**

**COMPTE DE GESTION  
EXERCICE 2023**

PRÉSENTÉ À  
La Chambre régionale des comptes

PAR LE(S) COMPTABLE(S)  
Mme Laurence BENOIT

AYANT EXERCÉ AU COURS DE LA GESTION  
DU 01/01/2023 AU 28/02/2024

Population 17695  
Nomenclature M57  
Voté par Nature

**SOMMAIRE**

**Le Compte de Gestion sur Chiffres**

1ERE PARTIE : Situation patrimoniale .....	3
1 Bilan synthétique .....	4
2 Bilan .....	5
2.1 Bilan Actif .....	9
2.2 Bilan Passif .....	11
3 Compte de résultat synthétique .....	13
4 Compte de résultat .....	14
5 Annexe .....	16
Etats des opérations pour compte de tiers .....	17
2EME PARTIE : Exécution budgétaire .....	18
1 Résultats budgétaires de l'exercice .....	19
2 Résultats d'exécution .....	23
3 Etat de consommation des crédits .....	28
4 Etat de réalisation des opérations .....	29
3EME PARTIE : Comptabilité des deniers et valeurs .....	39
1 Balance des comptes .....	40
2 Situation des valeurs inactives .....	40
4EME PARTIE : Page des signatures .....	40

**Résultats budgétaires de l'exercice**

62200 - SYNDIC BASS ARG IZ S SONNETTE

Exercice 2023

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
<b>RECETTES</b>			
Prévisions budgétaires totales (a)	21 411,47	381 088,35	402 499,82
Titres de recette émis (b)	28 756,47	186 548,81	215 305,28
Réductions de titres (c)			
Recettes nettes (d = b - c)	28 756,47	186 548,81	215 305,28
<b>DEPENSES</b>			
Autorisations budgétaires totales (e)	21 411,47	381 088,35	402 499,82
Mandats émis (f)	2 246,98	161 427,90	163 674,88
Annulations de mandats (g)		32,96	32,96
Dépenses nettes (h = f - g)	2 246,98	161 394,94	163 641,92
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>			
(d - h) Excédent	26 509,49	25 153,87	51 663,36
(h - d) Déficit			

## Résultats d'exécution du budget principal et des budgets des services non personnalisés

62200 - SYNDMC BASS ARG IZ S SONNETTE

Exercice 2023

	RESULTAT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT : 2022	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2023	RESULTAT DE L'EXERCICE 2023	TRANSFERT OU INTEGRATION DE RESULTATS PAR OPERATION D'ORDRE NON BUDGETAIRE	RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2023
I - Budget principal					
Investissement	-14 289,06		26 509,49		12 220,43
Fonctionnement	210 253,43	14 289,06	25 153,87		221 118,24
<b>TOTAL I</b>	<b>195 964,37</b>	<b>14 289,06</b>	<b>51 663,36</b>		<b>233 338,67</b>
II - Budgets des services à caractère administratif					
<b>TOTAL II</b>					
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial					
<b>TOTAL III</b>					
<b>TOTAL I + II + III</b>	<b>195 964,37</b>	<b>14 289,06</b>	<b>51 663,36</b>		<b>233 338,67</b>

62200 - SYNDMC BASS ARG IZ S SONNETTE

Exercice 2023

Vu et certifié par le comptable supérieur ou son délégué qui déclare que le présent compte est exact en ses résultats.

Observations :

**PETSARIS Ariane (1048508929-0), Inspecteur des Finances Publiques**

Le comptable soussigné affirme véritable, sous les peines de droit, le présent compte.

Le comptable affirme, en outre et sous les mêmes peines, que les recettes et dépenses portées dans ce compte sont, sans exception, toutes celles qui ont été faites pour

le service de **SYNDMC BASS ARG IZ S SONNETTE** pendant l'année **2023** et qu'il n'en existe aucune autre à sa connaissance.

**BENOIT Laurence (1005837441-0), Inspecteur divisionnaire FIP hors classe**

Vu par l'ordonnateur ou son délégué qui certifie que le présent compte dont le montant des titres à recouvrer et des mandats émis est conforme aux écritures de sa

comptabilité administrative, a été voté le **02/04/2024** par l'organe délibérant.

**DUBUISSON PASCAL (pdubuisson4-xt), Président**

A **DDFiP DE LA CHARENTE**, le **04/03/2024**

A **CONFOLENS**, le **04/03/2024**

A **SAINT CLAUD**, le **04/04/2024**

## Page des signatures

Nombre de délégués en exercices	25	L'an Deux Mil Vingt-quatre, le 2 avril, le Comité Syndical du Syndicat des Bassins Argenton, Izonne et Son-Sonnette, dûment convoqué, s'est réuni à la salle Paul Vignaud à Saint-Laurent-de-Céris, sous la présidence de Monsieur DUBUISSON Pascal.
Présents	14	
Votants	15	
Date de la convocation	21/03/2024	

<b>Objet : Approbation du compte administratif 2023</b>	Pour	14
	Contre	0
	Abstention	0

REPRÉSENTANTS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE CHARENTE-LIMOUSINE							
TITULAIRES - NOM Prénom	P	AE	A	SUPLÉANTS - NOM Prénom	P	AE	A
M. COURTOIS Yves	X			M. DUVERGNE Jean-François			X
M. BARBET Pascal		X		M. GAGNADOUR Benoît			X
M. BOINEAU Didier			X	M. DUFAUD Jean-Michel			X
Mme DERRAS Michèle			X	M. GODINEAU Thomas			X
M. DESVERGNE Manuel		X		Mme QUICHAUD Alexandra			X
M. DUBUISSON Pascal	X			Mme DUPONT Pascale			X
M. LEONARD Jean-Pierre	X			M. BLANCHIER Michel			X
M. MESNIER Jean-Claude			X	M. FONTANET Michel			X
M. PAGNUCCO Philippe	X			M. DUMAS-DELAGE Patrick			X
M. ROLLAND Dominique	X			M. MONY David			X
M. ROUSSEAU Aurélien	X			M. PORQUET Francis			X
M. SAVY Benoît			X	M. PINAUD Eric			X
M. SCHELLEKENS Benoît	X			M. DEMON Jean-Pierre			X
REPRÉSENTANTS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CŒUR DE CHARENTE							
TITULAIRES - NOM Prénom	P	AE	A	SUPLÉANTS - NOM Prénom	P	AE	A
Mme BIDENNE Suzanne	X			Mme FOUCHER Sylvie	X		
Mme CHARRIERE Marie-Thérèse	Pouvoir à Mme RIOU			M. POUPIN Freddy			X
M. DANÈDE Laurent			X	Mme ÉTIENNE Murielle			X
M. JEAN Yves	X			Mme PERRON Michelle			X
Mme RIOU Anne	X			M. LETELLIER Nicolas			X
Mme TOURE Eliane		X		Mme DELAILLE Isabelle			X
REPRÉSENTANTS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES VAL DE CHARENTE							
TITULAIRES - NOM Prénom	P	AE	A	SUPLÉANTS - NOM Prénom	P	AE	A
M. BALLON Gilbert			X	M. PICHON Bernard			X
M. DORFIAC Matthieu			X	M. LAFOND Cédric			X
Mme DUCLOUX Jacqueline		X		M. DEMAILLE Christophe			X
M. LHERAUD Jean-Louis	X			M. PARNEIX Jean-Claude	X		
M. MARTIN James	X			Mme MARTIN Hélène			X
Mme PERRIN Françoise			X	M. DINDINAUD Michel			X

<sup>2</sup> P : Présent

A : Absent

AE : Absent excusé

Secrétaire de séance

Mme Anne RIOU

AR Prefecture

016-200079184-20240402-02042024\_3-DE  
Reçu le 04/04/2024

Un nouveau président de séance est élu, le Comité Syndical examine le compte administratif 2023, qui s'établit ainsi :

**EXECUTION DU BUDGET**

	Fonctionnement		Investissement		Total	
		2023		2023		2023
Recettes	146 548.99	186 548.81	7 465.13	28 756.47		
Dépenses	142 140.24	161 394.94	22 231.33	2 246.98		
Recettes - dépenses	4 408.75	25 153.87	-14 766.20	26 509.49		51 663.36
Excédent ou déficit reporté	205 844.68	195 964.37	477.14	-14 289.06		
Résultats	210 253.43	221 118.24	-14 289.06	12 220.43	195 964.37	233 338.67
Restes à réaliser	0.00	0.00	0.00	0.00		
<b>Total</b>	<b>210 253.43</b>	<b>221 118.24</b>	<b>-14 289.06</b>	<b>12 220.43</b>	<b>195 964.37</b>	<b>233 338.67</b>

**FONCTIONNEMENT**

Résultat de l'exercice : + 25 153.87 €

Résultat de clôture : + 221 118.24 €

**INVESTISSEMENT**

Résultat de l'exercice : + 26 509.49 €

Résultat de clôture : + 12 220.43 €

**Résultat cumulé 2023 : + 233 338.67 €**

Hors de la présence de M. Pascal DUBUISSON, le Président, et sous la présidence de M. Benoît SCHELLEKENS, le Comité Syndical approuve à l'unanimité le compte administratif 2023.

Fait et Délibéré, les Jour, Mois et An que dessus,

Le Secrétaire de séance,  
Anne RIOU



Le Président,  
Pascal DUBUISSON



Acte rendu exécutoire  
Après dépôt en Sous-préfecture  
Le 04/04/2024  
Et publication ou notification  
Du 10/04/2024

AR Prefecture

016-200079184-20240402-02042024\_3-DE  
Reçu le 04/04/2024

Nombre de délégués en exercices	25	L'an Deux Mil Vingt-quatre, le 2 avril, le Comité Syndical du Syndicat des Bassins Argenton, Izone et Son-Sonnette, dûment convoqué, s'est réuni à la salle Paul Vignaud à Saint-Laurent-de-Céris, sous la présidence de Monsieur DUBUISSON Pascal.
Présents	14	
Votants	15	
Date de la convocation	21/03/2024	

Objet : Affectation des résultats	Pour	15
	Contre	0
	Abstention	0

REPRÉSENTANTS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE CHARENTE-LIMOUSINE							
TITULAIRES - NOM Prénom	P	AE	A	SUPLÉANTS - NOM Prénom	P	AE	A
M. COURTOIS Yves	X			M. DUVERGNE Jean-François			X
M. BARBET Pascal		X		M. GAGNADOUR Benoît			X
M. BOINEAU Didier			X	M. DUFAUD Jean-Michel			X
Mme DERRAS Michèle			X	M. GODINEAU Thomas			X
M. DESVERGNE Manuel		X		Mme QUICHAUD Alexandra			X
M. DUBUISSON Pascal	X			Mme DUPONT Pascale			X
M. LEONARD Jean-Pierre	X			M. BLANCHIER Michel			X
M. MESNIER Jean-Claude			X	M. FONTANET Michel			X
M. PAGNUCCO Philippe	X			M. DUMAS-DELAGE Patrick			X
M. ROLLAND Dominique	X			M. MONY David			X
M. ROUSSEAU Aurélien	X			M. PORQUET Francis			X
M. SAVY Benoît			X	M. PINAUD Eric			X
M. SCHELLEKENS Benoît	X			M. DEMON Jean-Pierre			X
REPRÉSENTANTS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CŒUR DE CHARENTE							
TITULAIRES - NOM Prénom	P	AE	A	SUPLÉANTS - NOM Prénom	P	AE	A
Mme BIDENNE Suzanne	X			Mme FOUCHER Sylvie ( <i>ne vote pas</i> )	X		
Mme CHARRIERE Marie-Thérèse				M. POUPIN Freddy			X
M. DANÈDE Laurent			X	Mme ÉTIENNE Murielle			X
M. JEAN Yves	X			Mme PERRON Michelle			X
Mme RIOU Anne	X			M. LETELLIER Nicolas			X
Mme TOURE Eliane		X		Mme DELAILLE Isabelle			X
REPRÉSENTANTS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES VAL DE CHARENTE							
TITULAIRES - NOM Prénom	P	AE	A	SUPLÉANTS - NOM Prénom	P	AE	A
M. BALLON Gilbert			X	M. PICHON Bernard			X
M. DORFIAC Matthieu			X	M. LAFOND Cédric			X
Mme DUCLOUX Jacqueline		X		M. DEMAILLE Christophe			X
M. LHERAUD Jean-Louis	X			M. PARNEIX Jean-Claude	X		
M. MARTIN James	X			Mme MARTIN Hélène			X
Mme PERRIN Françoise			X	M. DINDINAUD Michel			X

<sup>2</sup> P : Présent

A : Absent

AE : Absent excusé

Secrétaire de séance

Mme Anne RIOU

AR Prefecture

016-200079184-20240402-02042024\_4-DE  
Reçu le 04/04/2024

Le Comité Syndical,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment son article L2311-5 relatif à l'affectation du résultat de l'exercice,

Vu l'approbation du Compte de Gestion et du Compte Administratif 2023, par le Comité Syndical,

Vu les résultats ci-dessous :

- Investissement : un excédent de **12 220.43 €**
- Fonctionnement : un excédent de **221 118.24 €**

**Où cet exposé et après en avoir délibéré le Comité Syndical, à l'unanimité des membres présents :**

➤ **Adopte les résultats 2023 ci-dessus et décide la reprise suivante :**

SECTION D'INVESTISSEMENT - RECETTES

Compte 001 « Solde d'exécution de la section d'investissement Reporté » : 12 220.43 €

Compte 1068 « Excédents de fonctionnement capitalisés » : 80 000.00 €

SECTION DE FONCTIONNEMENT - RECETTES

Compte 002 « Excédent de fonctionnement Reporté » : 141 118.24 €

➤ **Donne tous pouvoirs à Monsieur le Président pour signer les pièces afférentes à cette décision.**

Fait et Délibéré, les Jour, Mois et An que dessus,

Le Secrétaire de séance,  
Anne RIOU



Le Président,  
Pascal DUBUISSON



Acte rendu exécutoire

Après dépôt en Sous-préfecture

Le 04/04/2024

Et publication ou notification

Du 10/04/2024

AR Prefecture

016-200079184-20240402-02042024\_4-DE  
Reçu le 04/04/2024

Nombre de délégués en exercices	25	L'an Deux Mil Vingt-quatre, le 2 avril, le Comité Syndical du Syndicat des Bassins Argenton, Izone et Son-Sonnette, dûment convoqué, s'est réuni à la salle Paul Vignaud à Saint-Laurent-de-Céris, sous la présidence de Monsieur DUBUISSON Pascal.
Présents	14	
Votants	15	
Date de la convocation	21/03/2024	

<b>Objet : Choix du taux de fongibilité des crédits 2024</b>	Pour	15
	Contre	0
	Abstention	0

REPRÉSENTANTS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE CHARENTE-LIMOUSINE							
TITULAIRES - NOM Prénom	P	AE	A	SUPLÉANTS - NOM Prénom	P	AE	A
M. COURTOIS Yves	X			M. DUVERGNE Jean-François			X
M. BARBET Pascal		X		M. GAGNADOUR Benoît			X
M. BOINEAU Didier			X	M. DUFAUD Jean-Michel			X
Mme DERRAS Michèle			X	M. GODINEAU Thomas			X
M. DESVERGNE Manuel		X		Mme QUICHAUD Alexandra			X
M. DUBUISSON Pascal	X			Mme DUPONT Pascale			X
M. LEONARD Jean-Pierre	X			M. BLANCHIER Michel			X
M. MESNIER Jean-Claude			X	M. FONTANET Michel			X
M. PAGNUCCO Philippe	X			M. DUMAS-DELAGE Patrick			X
M. ROLLAND Dominique	X			M. MONY David			X
M. ROUSSEAU Aurélien	X			M. PORQUET Francis			X
M. SAVY Benoît			X	M. PINAUD Eric			X
M. SCHELLEKENS Benoît	X			M. DEMON Jean-Pierre			X
REPRÉSENTANTS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CŒUR DE CHARENTE							
TITULAIRES - NOM Prénom	P	AE	A	SUPLÉANTS - NOM Prénom	P	AE	A
Mme BIDENNE Suzanne	X			Mme FOUCHER Sylvie ( <i>ne vote pas</i> )	X		
Mme CHARRIERE Marie-Thérèse				M. POUPIN Freddy			X
M. DANÈDE Laurent			X	Mme ÉTIENNE Murielle			X
M. JEAN Yves	X			Mme PERRON Michelle			X
Mme RIOU Anne	X			M. LETELLIER Nicolas			X
Mme TOURE Eliane		X		Mme DELAILLE Isabelle			X
REPRÉSENTANTS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES VAL DE CHARENTE							
TITULAIRES - NOM Prénom	P	AE	A	SUPLÉANTS - NOM Prénom	P	AE	A
M. BALLON Gilbert			X	M. PICHON Bernard			X
M. DORFIAC Matthieu			X	M. LAFOND Cédric			X
Mme DUCLOUX Jacqueline		X		M. DEMAILLE Christophe			X
M. LHERAUD Jean-Louis	X			M. PARNEIX Jean-Claude	X		
M. MARTIN James	X			Mme MARTIN Hélène			X
Mme PERRIN Françoise			X	M. DINDINAUD Michel			X

<sup>2</sup> P : Présent

A : Absent

AE : Absent excusé

Secrétaire de séance

Mme Anne RIOU

AR Prefecture

016-200079184-20240402-02042024\_5-DE  
Reçu le 04/04/2024

Le référentiel M57 étend à toutes les collectivités territoriales les règles budgétaires assouplies dont bénéficient déjà les Régions offrant une plus grande marge de manœuvre et souplesse budgétaire aux gestionnaires et notamment en matière de fongibilité des crédits.

Vu l'articles L.212-29 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'article 242 de la loi n°2018-1317 du 28 décembre 2018 de finances pour 2019,

Vu l'arrêté interministériel du ministre de la cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales et du ministre de l'action et des comptes publics du 20 décembre 2018 relatif à l'instruction budgétaire et comptable M57 applicable aux collectivités territoriales uniques,

Considérant que la Collectivité a adopté par délibération N°15112022/02 du Comité Syndical en date du 15 novembre 2022 la nomenclature M57 à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023.

Vu l'article L.5127-10-6 du CGCT, « dans la limite fixée à l'occasion du vote du Budget et ne pouvant dépasser 7,5% des dépenses réelles de chacune des sections, l'assemblée délibérante peut déléguer la possibilité de procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel. Dans ce cas, l'assemblée délibérante est informée de ces mouvements de crédits lors de sa plus proche séance. »

Il est proposé au Comité Syndical de bien vouloir :

- Autoriser Monsieur le Président à procéder à des virements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section,
- Donner tous pouvoirs à Monsieur le Président à prendre toutes les mesures ainsi qu'à signer tous les documents nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération.

Où cet exposé et après en avoir délibéré, à l'unanimité de ses membres présents, le Conseil Syndical :

- **Autorise** Monsieur le Président à procéder à de virements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section,
- **Donne** tous pouvoirs à Monsieur le Président à prendre toutes les mesures ainsi qu'à signer tous les documents nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération.

Fait et Délibéré, les Jour, Mois et An que dessus,

Le Secrétaire de séance,  
Anne RIOU



Le Président,  
Pascal DUBUISSON



Acte rendu exécutoire  
Après dépôt en Sous-préfecture  
Le 04/04/2024  
Et publication ou notification  
Du 10/04/2024

AR Prefecture

016-200079184-20240402-02042024\_5-DE  
Reçu le 04/04/2024

Nombre de délégués en exercices	25	L'an Deux Mil Vingt-quatre, le 2 avril, le Comité Syndical du Syndicat des Bassins Argenton, Izone et Son-Sonnette, dûment convoqué, s'est réuni à la salle Paul Vignaud à Saint-Laurent-de-Céris, sous la présidence de Monsieur DUBUISSON Pascal.
Présents	14	
Votants	15	
Date de la convocation	21/03/2024	

Objet : Participation des Communautés de Communes adhérentes 2024	Pour	15
	Contre	0
	Abstention	0

REPRÉSENTANTS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE CHARENTE-LIMOUSINE							
TITULAIRES - NOM Prénom	P	AE	A	SUPPLÉANTS - NOM Prénom	P	AE	A
M. COURTOIS Yves	X			M. DUVERGNE Jean-François			X
M. BARBET Pascal		X		M. GAGNADOUR Benoît			X
M. BOINEAU Didier			X	M. DUFAUD Jean-Michel			X
Mme DERRAS Michèle			X	M. GODINEAU Thomas			X
M. DESVERGNE Manuel		X		Mme QUICHAUD Alexandra			X
M. DUBUISSON Pascal	X			Mme DUPONT Pascale			X
M. LEONARD Jean-Pierre	X			M. BLANCHIER Michel			X
M. MESNIER Jean-Claude			X	M. FONTANET Michel			X
M. PAGNUCCO Philippe	X			M. DUMAS-DELAGE Patrick			X
M. ROLLAND Dominique	X			M. MONY David			X
M. ROUSSEAU Aurélien	X			M. PORQUET Francis			X
M. SAVY Benoît			X	M. PINAUD Eric			X
M. SCHELLEKENS Benoît	X			M. DEMON Jean-Pierre			X
REPRÉSENTANTS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CŒUR DE CHARENTE							
TITULAIRES - NOM Prénom	P	AE	A	SUPPLÉANTS - NOM Prénom	P	AE	A
Mme BIDENNE Suzanne	X			Mme FOUCHER Sylvie ( <i>ne vote pas</i> )	X		
Mme CHARRIERE Marie-Thérèse				M. POUPIN Freddy			X
M. DANÈDE Laurent			X	Mme ÉTIENNE Murielle			X
M. JEAN Yves	X			Mme PERRON Michelle			X
Mme RIOU Anne	X			M. LETELLIER Nicolas			X
Mme TOURE Eliane		X		Mme DELAILLE Isabelle			X
REPRÉSENTANTS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES VAL DE CHARENTE							
TITULAIRES - NOM Prénom	P	AE	A	SUPPLÉANTS - NOM Prénom	P	AE	A
M. BALLON Gilbert			X	M. PICHON Bernard			X
M. DORFIAC Matthieu			X	M. LAFOND Cédric			X
Mme DUCLOUX Jacqueline		X		M. DEMAILLE Christophe			X
M. LHERAUD Jean-Louis	X			M. PARNEIX Jean-Claude	X		
M. MARTIN James	X			Mme MARTIN Hélène			X
Mme PERRIN Françoise			X	M. DINDINAUD Michel			X

<sup>2</sup> P : Présent

A : Absent

AE : Absent excusé

Secrétaire de séance

Mme Anne RIOU

AR Prefecture

016-200079184-20240402-02042024\_6-DE  
Reçu le 04/04/2024

Monsieur le Président rappelle que la clé de répartition des charges entre les Communautés de Communes adhérentes au syndicat dépend du nombre d'habitants de chaque EPCI-FP au prorata du bassin versant et de la surface du bassin versant, chacun de ces paramètres contribuant à 50% de la clé de répartition.

Afin de pouvoir exécuter les travaux prévus dans le PPG pour 2024, il propose d'augmenter les montants des cotisations, ce qui représente la répartition par Communauté de Communes suivante pour l'année 2024 :

Communauté de Communes	Clé de répartition (%)	Montant de la cotisation 2024
Charente Limousine	51,69	86 723,77 €
Val de Charente	22,86	38 353,34 €
Cœur de Charente	25,45	42 702,89 €
<b>Total</b>	<b>100,00</b>	<b>167 780,00 €</b>

Oùï cet exposé et après avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, le Comité Syndical :

- **Accepte** la proposition de montant des cotisations pour l'année 2024,
- **Précise** que chaque Communauté de Communes recevra un titre de recette du montant sollicité,
- **Donne tous pouvoirs** à Monsieur le Président pour signer les pièces nécessaires à cette affaire.

Fait et Délibéré, les Jour, Mois et An que dessus,

Le Secrétaire de séance,  
Anne RIOU



Le Président,  
Pascal DUBUISSON



Acte rendu exécutoire  
Après dépôt en Sous-préfecture  
Le 04/04/2024  
Et publication ou notification  
Du 10/04/2024

AR Prefecture

016-200079184-20240402-02042024\_6-DE  
Reçu le 04/04/2024

Nombre de délégués en exercices	25	L'an Deux Mil Vingt-quatre, le 2 avril, le Comité Syndical du Syndicat des Bassins Argenton, Izonne et Son-Sonnette, dûment convoqué, s'est réuni à la salle Paul Vignaud à Saint-Laurent-de-Céris, sous la présidence de Monsieur DUBUISSON Pascal.
Présents	14	
Votants	15	
Date de la convocation	21/03/2024	

Objet : Approbation du budget primitif 2024	Pour	15
	Contre	0
	Abstention	0

REPRÉSENTANTS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE CHARENTE-LIMOUSINE							
TITULAIRES - NOM Prénom	P	AE	A	SUPPLÉANTS - NOM Prénom	P	AE	A
M. COURTOIS Yves	X			M. DUVERGNE Jean-François			X
M. BARBET Pascal		X		M. GAGNADOUR Benoît			X
M. BOINEAU Didier			X	M. DUFAUD Jean-Michel			X
Mme DERRAS Michèle			X	M. GODINEAU Thomas			X
M. DESVERGNE Manuel		X		Mme QUICHAUD Alexandra			X
M. DUBUISSON Pascal	X			Mme DUPONT Pascale			X
M. LEONARD Jean-Pierre	X			M. BLANCHIER Michel			X
M. MESNIER Jean-Claude			X	M. FONTANET Michel			X
M. PAGNUCCO Philippe	X			M. DUMAS-DELAGE Patrick			X
M. ROLLAND Dominique	X			M. MONY David			X
M. ROUSSEAU Aurélien	X			M. PORQUET Francis			X
M. SAVY Benoît			X	M. PINAUD Eric			X
M. SCHELLEKENS Benoît	X			M. DEMON Jean-Pierre			X
REPRÉSENTANTS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CŒUR DE CHARENTE							
TITULAIRES - NOM Prénom	P	AE	A	SUPPLÉANTS - NOM Prénom	P	AE	A
Mme BIDENNE Suzanne	X			Mme FOUCHER Sylvie	X		
Mme CHARRIERE Marie-Thérèse		Pouvoir à Mme RIOU		M. POUPIN Freddy			X
M. DANÈDE Laurent			X	Mme ÉTIENNE Murielle			X
M. JEAN Yves	X			Mme PERRON Michelle			X
Mme RIOU Anne	X			M. LETELLIER Nicolas			X
Mme TOURE Eliane		X		Mme DELAILLE Isabelle			X
REPRÉSENTANTS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES VAL DE CHARENTE							
TITULAIRES - NOM Prénom	P	AE	A	SUPPLÉANTS - NOM Prénom	P	AE	A
M. BALLON Gilbert			X	M. PICHON Bernard			X
M. DORFIAC Matthieu			X	M. LAFOND Cédric			X
Mme DUCLOUX Jacqueline		X		M. DEMAILLE Christophe			X
M. LHERAUD Jean-Louis	X			M. PARNEIX Jean-Claude	X		
M. MARTIN James	X			Mme MARTIN Hélène			X
Mme PERRIN Françoise			X	M. DINDINAUD Michel			X

<sup>2</sup> P : Présent

A : Absent

AE : Absent excusé

Secrétaire de séance	Mme Anne RIOU	AR Prefecture
016-200079184-20240402-02042024_7-DE Reçu le 04/04/2024		

Monsieur le Président demande au Conseil Syndical de se prononcer sur le budget primitif 2024 présenté et qui se résume comme suit :

FONCTIONNEMENT		Dépenses de la section de fonctionnement	Recettes de la section de fonctionnement
VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	441 326.24	300 208.00
		+	+
REPORTS	Restes à réaliser (R.A.R.) de l'exercice précédent	0	0
	002 Résultat de fonctionnement reporté	0	141 118.24
		=	=
Total de la section de fonctionnement		441 326.24	441 326.24

INVESTISSEMENT		Dépenses de la section d'investissement	Recettes de la section d'investissement
VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget	254 653.50	242 433.07
		+	+
REPORTS	Restes à réaliser (R.A.R.) de l'exercice précédent	0	0
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	0	12 220.43
		=	=
Total de la section d'investissement		254 653.50	254 653.50

**Le Comité Syndical,**

Vu le débat d'orientation budgétaire du 12 mars 2024,

Vu le projet de budget primitif 2024,

**Après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents :**

- **Approuve** le budget primitif 2024 arrêté comme suit :
  - au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement ;
  - au niveau du chapitre et des opérations pour la section d'investissement,

AR Prefecture

016-200079184-20240402-02042024\_7-DE  
Reçu le 04/04/2024

	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	441 326.24	441 326.24
Investissement	254 653.50	254 653.50
Budget total	695 979.74	695 979.74

- **Donne** tous pouvoirs à Monsieur le Président pour signer les pièces nécessaires à cette affaire et prendre toutes les dispositions nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Fait et Délibéré, les Jour, Mois et An que dessus,

Le Secrétaire de séance,  
Anne RIOU



Le Président,  
Pascal DUBUISSON



Acte rendu exécutoire  
Après dépôt en Sous-préfecture  
Le 04/04/2024  
Et publication ou notification  
Du 10/04/2024

AR Prefecture

016-200079184-20240402-02042024\_7-DE  
Reçu le 04/04/2024